



Fédération Autonome de la Fonction Publique

COMMUNIQUÉ

La FA-FP reçue à Matignon

Le 22 septembre dernier, la **FA** répondait à l'invitation de Mme Lucidi, conseillère technique Fonction publique et réforme de l'État auprès du Premier ministre, et M. Aubert, conseiller institution, Fonction publique et transition numérique auprès du président de la République, qui souhaitaient évoquer les sujets d'actualité concernant la Fonction publique et recueillir le sentiment de notre fédération sur les premières actions entreprises par le gouvernement.

La délégation de la **FA-FP** était composée de Caroline Charruyer (**FA** Territoriale), Éric Labourdette (**FA** Santé), Michel Mani (**FA** Outre-mer), Laurent Diez (SNPTES) et Bruno Collignon, président de la **FA**.

À la question posée par Mme Lucidi sur les dossiers jugés prioritaires par la **FA-FP**, nous avons indiqué que la mise en place de la protection sociale complémentaire (PSC) santé et prévoyance ainsi que l'ouverture du dossier sur la pénibilité et la reconversion professionnelle devaient être abordées le plus vite possible, compte tenu des enjeux en matière de santé et de sécurité au travail qui relèvent de ces deux dossiers.

S'agissant des sujets actuellement en discussion et de la méthode utilisée par le gouvernement en matière de dialogue social, nous avons une nouvelle fois insisté sur notre désaccord profond concernant la réintroduction du jour de carence et sur les annonces brutales de cet été (modifications des rythmes scolaires et diminution du nombre d'emplois aidés).

Sur le dossier CSG, nous avons également insisté sur une compensation totale et pérenne, y compris pour les nouveaux.les agent.e.s, de l'augmentation de cette contribution.

Enfin, le report de l'agenda PPCR marque pour la **FA** une remise en cause des engagements pris par l'État, nous y sommes opposés.

D'autres sujets ont été évoqués au cours de cet entretien très ouvert, notamment pour ce qui concerne les conditions d'accès à la Fonction publique et la portabilité des droits, sujets sur lesquels la **FA** a simplement rappelé ses positions.

Au-delà de ces points qui concernent l'ensemble de la Fonction publique, chaque membre de notre délégation a pu insister sur les dossiers propres à chaque versant défendus par la **FA-FP**.



FA-FP

96 rue Blanche

75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

E-mail : contact@fa-fp.org

Site internet : <http://www.fa-fp.org>

● Santé

- Suppression des CAE : problème important dans la FPH, en particulier dans certaines EHPAD
- aucune réglementation sur les 12 heures, et aucune réponse de la DGOS sur cette question malgré deux courriers
- la tarification à l'activité qui pose de gros problèmes, en particulier pour les petits centres hospitaliers ; déficits importants de certains centres hospitaliers
- le devenir des contractuels dans la FPH
- formation des personnels, rappel du prélèvement par l'État de 340 millions d'euros dans les caisses de l'ANFH
- la question des conseillers sur l'apprentissage, déjà en place avec le FIPHFP, mais les établissements ne peuvent pas recruter les apprentis à l'issue de leur formation pour raison budgétaire.

● Territoriale

- L'indispensable prise en compte du dispositif compte personnel de formation (CPF), notamment la problématique de son financement
- la nécessité de donner au CNFPT les moyens de conduire sa politique en matière de formation.

● Outre-mer

- La question de la sur-rémunération doit être abordée de manière globale au travers d'une politique volontariste de régulation des prix, et non pas sous l'angle exclusif du coût de ce dispositif
- les situations de précarité en Outre-mer doivent être appréhendées de manière volontariste, à l'instar des travaux du CSFPT sur Mayotte ou la Réunion.

● Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

- Les carrières des personnels de l'ESR, notamment au niveau des catégories A et A+, assistants-ingénieurs, chercheurs et ingénieurs de recherche,
- les carrières des personnels enseignants de l'Éducation nationale,
- l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur et le respect des engagements de l'État.

Nous ne manquerons de solliciter nos deux interlocuteurs au cours des prochains mois afin de leur transmettre nos propositions et remarques dans le cadre de l'agenda social qui vient de s'ouvrir.

Autonome, progressiste, solidaire, à la **FA** un autre syndicalisme est possible !